

MILENIUM OBLIGATAIRE SICAV
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 mars 2003

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 mars 2003, qui font apparaître un actif net de 10.807.967 dinars pour un capital social de 10.128.135 dinars et une valeur liquidative égale à 108,181 dinars par action.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit n°910 relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 mars 2003,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV au 31 mars 2003.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2003
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/03 AU 31/03/03	DU 01/01/02 AU 31/03/02	DU 22/06/01 AU 31/12/02
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	6 806 460	2 574 874	5 949 210
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		501 004	90 255	210 370
b - Obligations et valeurs assimilées		6 305 456	2 484 620	5 738 840
c - Autres valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	4 009 118	5 592 966	4 530 306
a - Placements monétaires		3 397 187	5 978 930	3 643 193
b - Disponibilités		611 931	-385 964	887 113
AC 3 - Créances d'exploitation		-545	5 461	1 498
a - Dividendes et intérêts à recevoir		-545	5 461	1 498
AC 4 - Autres actifs		3 457	7 114	6 277
c - Immobilisations nettes		3 457	7 114	6 277
TOTAL ACTIF		10 818 490	7 180 415	10 487 291
<u>PASSIF EXIGIBLE</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		9 811	13 971	26 985
PA 2 - Autres créditeurs divers		712	1 019	507
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		10 523	14 990	27 493
<u>ACTIF NET</u>		10 807 967	8 165 425	10 459 798
CP 1 - Capital		10 128 135	7 938 685	9 883 223
CP 2 - Sommes distribuables		679 832	226 740	576 575
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		576 575	0	0
b - Sommes distribuables de l'exercice		103 257	226 740	576 575
ACTIF NET		10 807 967	8 165 425	10 459 798
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		10 818 490	8 180 415	10 487 291

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2003

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/03 AU 31/03/03	DU 01/01/02 AU 31/03/02	DU 22/06/01 AU 31/12/02
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	81 627	23 021	211 097
a Dividendes		0	0	3 237
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		81 627	22 987	187 001
c Revenus des autres valeurs		0	34	20 859
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	46 507	67 504	229 852
a. Revenus des bons du Trésor		27 108	68 806	166 750
b. Revenus des billets du Trésorerie		14 956	-1 924	55 538
c. Revenus des certificats de dépôt		3 222	0	960
d. Intérêts sur comptes courants		1 221	622	6 605
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		128 134	90 525	440 950
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	4-3	-12 996	-10 359	-50 956
REVENU NET DES PLACEMENTS		115 138	80 166	389 993
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4-4	-8 121	-2 920	-26 073
RESULTAT D'EXPLOITATION		107 017	77 246	363 920
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-3 760	34 375	212 655
SOMMES DISTRIBUABLES	4-5	103 257	111 621	576 575
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 760	-34 375	-212 655
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		21 361	11 267	86 287
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-60	-248	993
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/ces. titres		21 657	11 562	85 872
Frais de négociation		-236	-47	-579
RESULTAT NET DE LA PERIODE		128 378	88 513	450 207

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2003

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/03 AU 31/03/03	DU 01/01/02 AU 31/03/02	DU 22/06/01 AU 31/12/02
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		128 378	88 513	450 207
a - Résultat d'exploitation		107 017	77 246	363 920
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-60	-248	993
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		21 657	11 562	85 872
d - Frais de négociation de titres		-236	-47	-579
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		0	0	0
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		219 791	469 584	10 009 592
a - Souscriptions		4 681 441	3 212 414	23 200 475
- Capital		4 349 800	3 036 400	22 336 600
- Régularisation des sommes non distribuables		49 799	7 276	95 146
- Régularisation des sommes distribuables		281 842	168 738	768 729
- Droits d'entrée		0	0	0
b - Rachats		-4 461 650	-1 448 939	-13 190 883
- Capital		-4 139 700	-1 405 100	-12 556 100
- Régularisation des sommes non distribuables		-48 735	-3 367	-78 710
- Régularisation des sommes distribuables		-273 215	-40 472	-556 073
- Droits de sortie		0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		348 169	1 758 097	10 459 798
AN 4 - ACTIF NET				
a - Début de période		10 459 798	6 407 328	0
a - Fin de période		10 807 967	8 165 425	10 459 798
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS				
a - Début de période		97 805	62 871	0
a - Fin de période		99 906	79 184	97 805
VALEUR LIQUIDATIVE		108,181	103,120	106,945
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		1,16%	1,20%	6,89%

**NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2003**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2000 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération forfaitaire pour l'année 2003 égale à 4.500 dinars.

NOTE n°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 mars 2003.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 mars 2003 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 31 mars 2003 à 6.806.460 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/03/2003	% DE L'ACTIF NET
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
* Emprunt obligataire AL 2001/02	1.000	86.000	87.301	0,81
* Emprunt obligataire ATL 2001/02	2.000	160.000	161.582	1,50
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	100.000	102.141	0,95
* Emprunt obligataire CDS 2001	3.000	240.000	244.695	2,26
* Emprunt obligataire CIL 2002/1	500	40.000	40.204	0,37
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	50.000	51.619	0,48
* Emprunt obligataire El Mazraa 2001	500	50.000	50.635	0,47
* Emprunt obligataire GL 2001/02	500	50.000	50.748	0,47
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	100.702	0,93
* Emprunt obligataire TUNISIE FACTORING	6.000	600.000	630.486	5,83
* Emprunt obligataire TL 2001/01	2.000	160.000	163.088	1,51
* Emprunt obligataire TL 2001/02	2.000	160.000	160.260	1,48
* Emprunt obligataire TL 2002/01	1.000	100.000	103.811	0,96
* Emprunt obligataire TL 2002/02	3.000	300.000	300.630	2,78
* Emprunt obligataire TOUTA 2002	2.550	255.000	262.880	2,43
		2.451.000	2.510.782	23,23
- B.T.A.				
* B.T.A. 6,25% 120903	1.000	997.000	1.024.534	9,48
* B.T.A. 6,25% 120903-2	600	600.485	617.005	5,71
* B.T.A. 6,75% septembre 2005-5	300	292.950	301.871	2,79
* B.T.A. 6,75% septembre 2005-4	1.000	994.329	1.024.066	9,48
* B.T.A. 6,75% septembre 2005-5	500	497.423	512.292	4,74
* B.T.A. 8,25% juillet 14	300	300.477	314.906	2,91
		3.682.664	3.794.674	35,11
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		6.133.664	6.305.456	58,34
- TITRES OPCVM				
* Fidelity SICAV	4.791	500.070	501.004	4,64
TOTAL PORTEFEUILLE- TITRES		6.633.734	6.806.460	62,98

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31 mars 2003, 81.627 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/01/03 Au 31/03/03	Du 01/01/02 Au 31/03/02
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées échus	25.488 D	- 24.816 D
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées potentiels	56.139 D	47.803 D
- Revenus des placements et autres valeurs diverses	<u>0</u>	<u>34 D</u>
	81.627 D	23.021 D

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 mars 2003 à 4.009.118 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR ACTUELLE	% DE L'ACTIF NET
PLACEMENTS MONETAIRES				
- CERTIFICAT DE DEPOT * B.I.A.T. 06/04/2003	1	998.509	999.106	9,24
- BONS DU TRESOR CESSIBLES				
* B.T.C. 52S 08/04/2003	250	239.409	247.646	2,29
* B.T.C. 52S 04/11/2003	1.000	939.445	958.433	8,87
* B.T.C. 52S 13/01/2004	500	467.596	473.836	4,38
* B.T.C. 52S 03/02/2004	500	468.112	472.444	4,37
		<u>2.114.562</u>	<u>2.152.359</u>	<u>19,91</u>
- BILLETS DE TRESORERIE * Billet FLEX08 – 14/05/2003	1	244.200	245.722	2,27
		<u>244.200</u>	<u>245.722</u>	<u>2,27</u>
TOTAL DES PLAC. MONETAIRES		3.357.272	3.397.187	31,42
- DISPONIBILITES		611.931	611.931	5,66
		<u>611.931</u>	<u>611.931</u>	<u>5,66</u>
TOTAL GENERAL		3.969.203	4.009.118	37,08

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 31 mars 2003, à 46.507 dinars, détaillé comme suit :

	Du 01/01/03 Au 31/03/03	Du 01/01/02 Au 31/03/02
- Revenus des bons du Trésor échus	37.668 D	16.715 D
- Revenus des bons du Trésor potentiels	<10.560>D	52.091 D
- Revenus des billets de trésorerie échus	14.916 D	0
- Revenus des billets de trésorerie potentiels	40 D	<1.924>D
- Revenus des certificats de dépôt échus	3.585 D	0
- Revenus des certificats de dépôt potentiels	<363>D	0
- Revenus sur comptes de dépôt	<u>1.221 D</u>	<u>622 D</u>
	46.507 D	67.504 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent comme suit :

Capital au 31 décembre 2002 :

- Montant	:	9.780.500 D
- Nombre de titres	:	97.805
- Nombre d'actionnaires	:	233

Souscriptions réalisées de la période :

- Montant	:	1.664.700 D
- Nombre de titres	:	16.647
- Nombre d'actionnaires nouveaux	:	42

Rachats effectués de la période :

- Montant	:	1.454.600 D
- Nombre de titres rachetés	:	14.546
- Nombre d'actionnaires sortants	:	21

Capital au 31 mars 2003 :

- Montant	:	9.990.600 D
- Nombre de titres	:	99.906
- Nombre d'actionnaires	:	254